

Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n°1907/2006

Page 1 sur 15

No. FDS : 175665
V003.2

Soudure basse température Aluminium - BR020

Révision: 25.11.2013
Date d'impression: 10.03.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Soudure basse température Aluminium - BR020

Contient:

Aminoéthyléthanolamine

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Fil à braser

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Général Maintenance Industries

21 rue de l'Orgeval

77120 Coulommiers

France

www.gmisa.fr

Téléphone: +33 (1) 64 03 50 50

reglementation@gmisa.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Irritation cutanée

Catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire

Catégorie 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisateur de la peau

Catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxique pour la reproduction

Catégorie 1B

H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Classification (DPD):

Xi - Irritant
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
Toxique vis-à-vis de la reproduction de catégorie 2.
R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Sensibilisant
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

2.2. Éléments d'étiquetage**Éléments d'étiquetage (CLP):****Pictogramme de danger:**

Mention d'avertissement: Danger

Mention de danger:
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Informations supplémentaires Réservé aux utilisateurs professionnels.

Conseil de prudence: P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
Prévention P261 Éviter de respirer les émanations.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conseil de prudence: P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Intervention P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Éléments d'étiquetage (DPD):

T - Toxique

**Phrases R:**

R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases S:

S53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S23 Ne pas respirer les fumées.

Indications additionnelles:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Contient:

Aminoéthyléthanamine

2.3. Autres dangers

Eviter les inhalations de fumées de flux produites lors du brasage.

Les fumées de flux peuvent être irritantes pour le nez, la gorge et les organes respiratoires. Elles peuvent, après des expositions prolongées et répétées, donner des réactions allergiques (asthme).

Après utilisation et avant de manger, boire ou fumer, se laver les mains à l'eau savonneuse.

Ne pas chauffer à une température supérieure à 500°C

Conserver hors de portée des enfants.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Plomb 7439-92-1	231-100-4 01-2119513221-59	>= 70- < 80 %	
Étain 7440-31-5	231-141-8 01-2119486474-28	>= 10- < 20 %	
Argent 7440-22-4	231-131-3	>= 1- < 5 %	
Aminoéthyléthanamine 111-41-1	203-867-5	>= 1- < 5 %	Toxique pour la reproduction 1B H360Df Corrosion cutanée 1B H314 Sensibilisateur de la peau 1 H317
Bifluorure d'ammonium 1341-49-7	215-676-4 01-2119489180-38	>= 0,1- < 1 %	Toxicité aiguë 3; Oral H301 Corrosion cutanée 1B H314
Oxyde de zinc 1314-13-2	215-222-5 01-2119463881-32	>= 0,1- < 0,25 %	Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 1 H410

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 " Autres informations"**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Plomb 7439-92-1	231-100-4 01-2119513221-59	>= 70 - < 80 %	
Étain 7440-31-5	231-141-8 01-2119486474-28	>= 10 - < 20 %	
Argent 7440-22-4	231-131-3	>= 1 - < 5 %	
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	203-867-5	>= 1 - < 5 %	Toxique vis-à-vis de la reproduction de catégorie 2.; R61 R43 C - Corrosif; R34 Toxique vis-à-vis de la reproduction de catégorie 3.; R62
Bifluorure d'ammonium 1341-49-7	215-676-4 01-2119489180-38	>= 0,1 - < 1 %	T - Toxique; R25 C - Corrosif; R34
Oxyde de zinc 1314-13-2	215-222-5 01-2119463881-32	>= 0,1 - < 0,25 %	N - Dangereux pour l'environnement; R50/53

**Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Inhalation:**

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 5 minutes. Si l'irritation persiste consulter un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les fumées de flux peuvent être irritantes pour le nez, la gorge et les organes respiratoires. Elles peuvent, après des expositions prolongées et répétées, donner des réactions allergiques (asthme).

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

YEUX : Irritation, conjonctivite.

PEAU : Rougeurs, inflammation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés:**

carbon dioxide, mousse, poudre

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Ne pas utiliser l'eau sur métal fondu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

Des températures élevées peuvent produire des fumées des vapeurs, et des poussières toxiques de métaux lourds.

Le flux dégage des fumées âcres.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Voir le conseil au chapitre 8.

Ne pas chauffer à une température supérieure à 500°C

Mesures d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Après utilisation et avant de manger, boire ou fumer, se laver les mains à l'eau savonneuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Stocker dans un endroit frais et sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fil à braser

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour
France

Composant	ppm	mg/m ³	Type	Catégorie	Remarques
plomb 7439-92-1		0,15	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :		EU_OEL
plomb 7439-92-1			Valeur limite biologique :		EU_OEL_II
PLOMB MÉTALLIQUE ET SES COMPOSÉS, EN PB 7439-92-1		0,1	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
ÉTAIN (COMPOSÉS INORGANIQUES EN SN) 7440-31-5		2	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
ARGENT MÉTALLIQUE 7440-22-4		0,1	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
ARGENT MÉTALLIQUE 7440-22-4		0,1	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI)	FVL
FLUORURES INORGANIQUES 1341-49-7		2,5	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
FLUORURES INORGANIQUES 1341-49-7		2,5	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Indicatives (VRI)	FVL
ZINC (OXYDE DE, POUSSIÈRES) 1314-13-2		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
ZINC (OXYDE DE, FUMÉES) 1314-13-2		5	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
Plomb 7439-92-1	Eau douce					5,6 µg/L	
Plomb 7439-92-1	Eau salée					3,4 µg/L	
Plomb 7439-92-1	Sédiments (eau douce)				174 mg/kg		
Plomb 7439-92-1	Sédiments (eau salée)				164 mg/kg		
Plomb 7439-92-1	terre				147 mg/kg		
Plomb 7439-92-1	oral					10,9 mg/kg food	
Plomb 7439-92-1	STP					100 µg/L	
hydrogénodifluorure d'ammonium 1341-49-7	Eau douce					1,3 mg/L	
hydrogénodifluorure d'ammonium 1341-49-7	terre				22 mg/kg		
hydrogénodifluorure d'ammonium 1341-49-7	STP					76 mg/L	
oxyde de zinc 1314-13-2	Eau douce					20,6 µg/L	
oxyde de zinc 1314-13-2	Eau salée					6,1 µg/L	
oxyde de zinc 1314-13-2	STP					100 µg/L	
oxyde de zinc 1314-13-2	Sédiments (eau douce)				117,8 mg/kg		
oxyde de zinc 1314-13-2	Sédiments (eau salée)				56,5 mg/kg		
oxyde de zinc 1314-13-2	terre				35,6 mg/kg		

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
étain 7440-31-5	salarié	Dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		133,3 mg/kg	
étain 7440-31-5	salarié	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		11,75 mg/m3	
étain 7440-31-5	salarié	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		133,3 mg/kg	
étain 7440-31-5	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		11,75 mg/m3	
étain 7440-31-5	Grand public	Dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		80 mg/kg	
étain 7440-31-5	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		3,476 mg/m3	
étain 7440-31-5	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		80 mg/kg	
étain 7440-31-5	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		80 mg/kg	
étain 7440-31-5	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		3,476 mg/m3	
étain 7440-31-5	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		80 mg/kg	
hydrogénodifluorure d'ammonium 1341-49-7	salarié	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		3,8 mg/m3	
hydrogénodifluorure d'ammonium 1341-49-7	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		2,3 mg/m3	
hydrogénodifluorure d'ammonium 1341-49-7	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,015 mg/kg p.c. /jour	
hydrogénodifluorure d'ammonium 1341-49-7	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,015 mg/kg p.c. /jour	
hydrogénodifluorure d'ammonium 1341-49-7	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,045 mg/m3	
oxyde de zinc 1314-13-2	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		5 mg/m3	
oxyde de zinc 1314-13-2	salarié	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		83 mg/kg p.c. /jour	
oxyde de zinc 1314-13-2	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		2,5 mg/m3	
oxyde de zinc 1314-13-2	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		83 mg/kg p.c. /jour	
oxyde de zinc 1314-13-2	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,83 mg/kg p.c. /jour	

Indice Biologique d'Exposition:

Composant	Paramètre	Spécimen biologique	Temps d'échantillonnage	Conc.	Sur la base d'indice biologique d'exposition	Remarque	Information supplémentaire
PLOMB 7439-92-1	Divers paramètres				FR IBE	Consulter le document source pour les restrictions sur le Plomb.	
plomb 7439-92-1	Plomb	Sang			EU HCA2		
FLUORURES 1341-49-7	Fluorures	Créatinine urinaire	Moment de prélèvement: Avant le début du poste.	3 mg/g	FR IBE	Bruit de fond chez les non-exposés. La notation Bf n'est pas portée si le bruit de fond moyen chez les non-exposés est inférieur au dixième de l'IBE./Non spécifique (observe suite à l'exposition à d'autres substances).	
FLUORURES [BEL 2] 1341-49-7	Fluorures	Créatinine urinaire	Moment de prélèvement: En fin de poste.	10 mg/g	FR IBE	Bruit de fond chez les non-exposés. La notation Bf n'est pas portée si le bruit de fond moyen chez les non-exposés est inférieur au dixième de l'IBE./Non spécifique (observe suite à l'exposition à d'autres substances).	

8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:

Extraction nécessaire des fumées émises pendant le brasage.

Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroit mal ventilé.

En cas de formation d'aérosol, nous recommandons de porter un équipement de protection respiratoire approprié avec un filtre ABEK P2.

Cette recommandation devra être adaptée en fonction des conditions locales.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes de sécurité pour produits chimiques devraient être portées s'il y a un risque d'éclaboussures.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	solide
Odeur	Gris
seuil olfactif	Pas
	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Non applicable
Point initial d'ébullition	Indéterminé
Point d'éclair	> 100 °C (> 212 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité	10,3000 g/cm ³
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative	Insoluble
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	178,0 - 270,0 °C (352,4 - 518 °F)
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

L'alliage de soudure réagira avec l'acide nitrique concentré en libérant des oxydes d'azote toxiques.
Réagit avec les oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques**Informations générales sur la toxicologie:**

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:

Matière considérée comme ayant une faible toxicité.

Toxicité inhalative aiguë:

Les fumées dégagées à la température de brasage irriteront le nez, la gorge et les poumons. Une exposition prolongée ou répétée aux fumées défondant pourra sensibiliser les personnes prédisposées.

Irritation de la peau:

Provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour la reproduction:

Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Argent 7440-22-4	LD50	> 2.000 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
Aminoéthyléthanamine 111-41-1	LD50	2.150 mg/kg	oral		rat	
Bifluorure d'ammonium 1341-49-7	LD50	130 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
Oxyde de zinc 1314-13-2	LD50	> 5.000 mg/kg	oral		rat	

Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode

Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Aminoéthyléthanamine 111-41-1	LD50	> 2.000 mg/kg	dermal		lapins	

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Argent 7440-22-4	légèrement irritant		lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	Corrosif		lapins	
Oxyde de zinc 1314-13-2	non irritant		lapins	

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Argent 7440-22-4	légèrement irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	irritant		lapins	
Oxyde de zinc 1314-13-2	légèrement irritant		lapins	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	sensibilisant	Test épicutané	cochon d'Inde	
Oxyde de zinc 1314-13-2	non sensibilisant	Test de maximisat ion sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Bifluorure d'ammonium 1341-49-7	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	aucune donnée		
Oxyde de zinc 1314-13-2	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'applicatio n	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	NOAEL=1000 mg/kg		4 weeks 6 hours/day, 5 days/week	rat	
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	LOAEL=>= 250 mg/kg	oral : gavage	28 days daily	rat	autre guide

SECTION 12: Informations écologiques**Informations générales:**

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

12.1. Toxicité**Écotoxicité:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombres études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	LC50	> 243 mg/l	Fish	48 h	Leuciscus idus	
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	EC50	190 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	EU Method C.2 (Acute Toxicity for Daphnia)
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	EC50	210 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Bifluorure d'ammonium 1341-49-7	LC50	365 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Oxyde de zinc 1314-13-2	LC50	> 1.000 mg/l	Fish		Leuciscus idus	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Oxyde de zinc 1314-13-2	NOEC	0,017 mg/l	Algae	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
	EC50	0,17 mg/l	Algae	72 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

12.2. Persistance et dégradabilité**Persistance / Dégradabilité:**

Le produit n' est pas biodégradable.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1		aérobie	13 - 29 %	EU Method C.4-E (Determination of the "Ready" Biodegradability Closed Bottle Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité:**

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

Potentiel de bioaccumulation:

Coefficient de distribution octanol/eau Non applicable

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
Aminoéthyléthanolamine 111-41-1	-1,37				25 °C	EU Method A.8 (Partition Coefficient)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Plomb 7439-92-1	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Oxyde de zinc 1314-13-2	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Evacuation du produit:

Partout où cela possible, les fils à braser inutilisés devraient être recyclés pour la récupération du métal.
Autrement, éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Éliminer comme produit non utilisé.

Code de déchet

06 04 05 - déchets contenant d'autres métaux lourds

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

14.4. Groupe d'emballage

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Teneur VOC < 5,0 %
(1999/13/EC)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies
professionnelles:

66

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R25 Toxique en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.